

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
365
AVRIL
2022

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Harnes : ville dynamique !



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Alors même que nous quittons, au moins momentanément la crise sanitaire qui a amputé nos libertés et perturbé nos modes de vie pendant près de deux ans, nous connaissons, en Europe, à quelques milliers de kilomètres de nos frontières, des évènements qui mettent en péril la paix sur notre continent et dans le monde.

Il ne s'agit pas ici de rentrer dans des polémiques stériles. Car rien ne saurait justifier les prises de décisions du Président Poutine. Il a choisi la guerre. Ce n'est pas un conflit qui oppose la Russie à l'Ukraine. C'est une agression, gratuite et insensée qui jette sur les routes des millions de réfugiés, prioritairement des femmes et des enfants.

C'est une déchirure profonde qui entaille les valeurs humanistes qui constituent le ciment de l'Europe que nous avons bâtie après guerre. Qui sépare des familles, sans promesse de se retrouver un jour.

Ces images qui se succèdent depuis quelques semaines sur nos écrans de télévision, de bombes dévastant des maternités, des hôpitaux, des immeubles d'habitations, nous rappellent les heures les plus sombres de notre histoire.

A l'aspiration au paisible des peuples, le Président Poutine répond par le crime et la douleur. Nous ne pouvons, ici à Harnes, rester sans rien faire. A ces images sanglantes qui nous heurtent, à ces enfants, ces femmes, ces hommes qui souffrent, nous devons répondre à l'appel de solidarité et d'aide humanitaire. A leur courage, notre réponse doit être la mobilisation.

Et je tiens sincèrement à saluer la population qui s'est déjà fortement mobilisée en apportant des dons au CCAS. Je tiens également à remercier et saluer l'engagement des agents de la ville et celui des élus.

Un premier camion a été acheminé en Pologne auprès des amis de Chrzanów, ville avec laquelle nous sommes jumelés, et qui accueille, depuis la première heure, de nombreux réfugiés. Il nous faut continuer. La réponse devra être collective. Je nous sais capables et volontaires !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 05 CULTURE
- 06 CADRE DE VIE
- 07 VIE ÉCONOMIQUE
- 08 JEUNESSE
- 10 SOLIDARITÉ
- 11 TRAVAUX
- 12 INFOS PRATIQUES
- 14 VIE MUNICIPALE
- 15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 365 - AVRIL 2022

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





Le Centre Culturel J.Prévert est heureux de vous retrouver

Le 06 avril 2022

ENFIN, ON SE FAIT UN CINÉ !

Après 18 mois de fermeture, le Centre Culturel Jacques-Prévert a rouvert ses portes au mois de mars ! On fait le point sur la programmation à venir.

C'est un «ouf» de soulagement tant cette ouverture se faisait désirer, aussi bien du côté du personnel que du public. Après 18 mois de fermeture, due à la pandémie, et quelques travaux plus tard (renouvellement du système de secours sécurité et incendie, remise en peinture de la scène et nouvel éclairage de service), le Centre Culturel Jacques-Prévert peut accueillir à nouveau des spectateurs.

Mi-mars, vous avez pu apprécier le célèbre Concert Irlandais. Les 2 et 3 avril avaient également lieu les représentations de la comédie «Vison Voyageur» de Ray Cooney et John Chapman, mise en scène par Joseph Cirasaro.

Les séances **cinéma** sont quant à elles programmées à partir du 6 avril. Vous trouverez la programmation dans l'agenda central de la Gazette.

C'est aussi une joie pour les **établissements scolaires** qui ont leur lot de séances à rattraper.

Les «**séances à la demande**» émanant des CE, écoles, associations, centres de loisirs... reprennent du service également en ce mois d'avril. Idem pour les «ciné-goûters» (1^{er} mercredi tous les deux mois) ; le «ciné-rétro» (tous les trimestres) et la programmation des «Mioches au Cinoche».

Et concernant les restrictions et le protocole sanitaire ? Plus besoin d'un pass vaccinal ni sanitaire pour accéder au Centre Culturel. Le masque n'étant plus obligatoire, vous serez libre de le porter ou non durant votre séance. Seul le gel hydroalcoolique restera à disposition et demeure recommandé.

Billetterie ouverte tous les jeudis matin ou sur rendez-vous. Contact : 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

6 AVRIL

RÉOUVERTURE DU CINÉMA AU PUBLIC - PROGRAMME EN AGENDA CENTRAL

20 AVRIL

«JARDINS ENCHANTÉS» DANS LE CADRE DES «MIOCHES AU CINOCHÉ» - DÈS 3 ANS

16 MAI

«LES VOISINS DE MES VOISINS SONT MES VOISINS» DANS LE CADRE DES «MIOCHES AU CINOCHÉ» - DÈS 3 ANS

RETOUR EN IMAGES

Avril est là et chacun a pu profiter du mois de mars qui s'est écoulé. A la Médiathèque, les activités ont eu un franc succès ! Nos aînés de la résidence Croizat ont esquissé quelques pas de danse pour fêter la S^t Patrick, quand les Harnésiens ont assisté au concert Irlandais qui marquait la réouverture du Centre Culturel Prévert. Mars a également été marqué par la restitution publique par la CCI du diagnostic commercial et le lancement des 1^{ers} ateliers en vue du développement du commerce local. Le Forum de la Semaine de la Petite Enfance a fait aussi son grand retour après deux ans d'absence. Du côté de la gym, la compétition d'aérobic a donné lieu à de nombreuses médailles. Au niveau de la passerelle, les derniers aménagements sont en cours. Enfin, la Municipalité a commémoré le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



LA PHOTO INSTA DU MOIS



Rejoignez la communauté #harnesmaille et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesmaille

COMME UN AIR DE VACANCES À LA MÉDIATHÈQUE !

Dans quelques jours débiteront les vacances de Pâques. Des vacances qui ont un avant goût d'été. Il fait beau et les petits sont plus proches de la fin d'année scolaire qu'ils ne l'ont jamais été. La Médiathèque vous propose des activités pour les faire patienter avec «Comme un air de vacances».

Entre les activités «Boîtes à bidouilles» et les «Jeux apéro», vous retiendrez sans doute les ateliers danse «Explorons la Médiathèque en mouvement» qui donneront lieu à une restitution. Animé par la compagnie «La Malagua», l'atelier fait entrer la danse à la Médiathèque par le biais du principe d'interaction. Qui ne s'est pas émerveillé des figures étonnantes que les bancs de poissons ou les nuées d'oiseaux forment spontanément ? Comment des individus peuvent-ils soudain interagir comme un seul et même super organisme ? La compagnie «La Malagua» vous invite à leurs ateliers d'exploration de mouvement qui s'inspirent de ces phénomènes naturels pour créer ensemble vos propres principes d'interaction et créer une forme chorégraphique qui sera présentée au sein de la Médiathèque. L'atelier est ouvert aux 6 ans et plus. Laissez-vous inspirer !



AU PROGRAMME «COMME UN AIR DE VACANCES», DU 6 AU 22 AVRIL !

- Mercredi 6 avril, de 14h à 17h : Boîte à Bidouilles pour les 8-12 ans. Viens t'initier à la bidouille avec des «Lego»
- Vendredi 8 avril, à 19h : Soirée «jeux apéro» (jeux de société et jeux vidéos), à partir de 7 ans.
- Samedi 9 avril, à 15h : Atelier «Mes Premiers Pas Musicaux», par Clément de l'Ecole de Musique.
- Samedis 16, 23, 30 avril et 7 mai, de 14h à 16h : Atelier danse «Explorons la Médiathèque en mouvement» par la Cie «La Malagua». Dès 6 ans. Participation à au moins 2 ateliers + la restitution du 13 mai à 18h30.
- Du mardi 19 au vendredi 22 avril, de 14h à 17h : Stage vacances, pour les 12 à 18 ans. La fabrique de l'information : atelier d'éducation aux médias et à l'information, animé par Micros-Rebelles.



• Jeudi 14 et vendredi 15 avril, de 14h à 16h30 : Stage vacances à partir de 8 ans. Initiation au pop-up.

Activités gratuites et sur réservation auprès de la Médiathèque : mediatheque-lasource@ville-harnes.fr - 03 21 49 24 14.

ON NOUS APPELAIT «LES FILLES DES MINES»



Vous avez travaillé dans une des filatures de la région ou à la Lainière de Roubaix ? Vous voulez partager vos souvenirs et témoigner de votre parcours ?

Venez participer aux **ateliers de recueil de mémoire** organisés par la Compagnie BVZK, à la Médiathèque la Source, **les lundis 2, 9 et 23 mai** prochains, de 10h à 12h.

Vos récits viendront nourrir une démarche artistique qui sera présentée sur la commune d'ici la fin de l'année 2022.

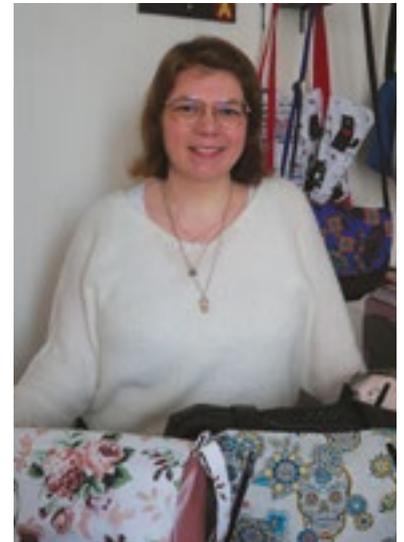
Merci de contacter l'équipe de la Médiathèque pour vous inscrire au 03 21 49 24 14.

HÉLOLIE, CRÉATRICE DE VOS ENVIES

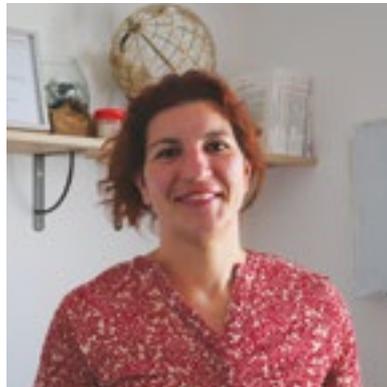
Un cadeau à faire ou une envie de vous faire plaisir ? Depuis janvier 2021, Héliolie crée des accessoires uniques et personnalisés pour bébés, enfants et femmes.

Après 11 années d'expériences en cabinet de commissariat aux comptes, Aurélie Quardelle a décidé de se reconverter alors qu'elle préparait la naissance de sa fille en 2019. Cette passionnée de couture autodidacte, qui cousait depuis plus de 15 ans, crée des articles bébé et zéro déchet sur demande, ainsi que de la maroquinerie (sacs, pochettes, porte-feuilles...) en simili cuir. Retrouvez ses créations sur son site internet (www.helolie.fr) et sur les réseaux sociaux. Retrouvez également votre nouvelle créatrice sur les salons, et notamment sur le salon du bien-être organisé par l'APE Langevin-Diderot les 7 et 8 mai à la salle Kraska (complexe Bigotte).

Contact : du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30 - contact@helolie.fr - 06 23 78 24 22. Site internet : www.helolie.fr. Facebook : Héliolie - Instagram : «Hélioliedecréatricesenvies»



UNE SOPHROLOGUE AU SERVICE DE VOTRE BIEN-ÊTRE



Besoin d'améliorer votre quotidien ou de vous préparer mentalement à une épreuve ? Gérante d'Apaisement Bien-être Sophrologie au 53 Domaine de Chanteclair, Emilie Mouton, sophrologue, vous propose ses services depuis le 1^{er} avril 2021.

Après 18 années d'expériences dans un centre d'appels, Emilie a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière. Elle s'est alors formée dans un institut parisien puis a passé un examen afin d'être reconnue au registre des compétences nationales. Technique de relaxation basée sur la respiration, la sophrologie agit sur le corps et le mental. Favoriser un sommeil de qualité, gérer son stress, ses émotions et/ou ses angoisses, éliminer les troubles alimentaires, se faire accompagner lors de la grossesse ou encore se préparer à des examens et/ou des compétitions sportives : tels sont quelques-uns des bienfaits de la

sophrologie. Emilie propose des séances individuelles pour adultes et enfants dès 11 ans.

Contact : Du lundi au vendredi, de 8h à 21h - 06 61 55 17 83 - Site Internet : <https://www.absophrologie.fr/> - Facebook : AB Sophrologie 62

O'CLUB : UN PROGRAMME GAGNANT-GAGNANT !

Nous vous en avons déjà parlé dans des numéros précédents. En septembre 2020, Tadao a lancé son programme de fidélité O'Club, lequel récompense les usagers du réseau et contribue au développement du commerce local.

Le principe est simple. A chaque validation, le détenteur de la carte Pass Pass, inscrit sur <https://oclub.tadao.fr/shop>, cumule des points qu'il peut échanger contre des cadeaux ou bons chez les commerçants locaux. Ces derniers peuvent booster gratuitement et sans engagement leur activité, en gérant leurs offres sur <https://shop.ireby.fr> et en les proposant aux 40 000 clients Tadao.



LE DÉPARTEMENT FINANCE VOS PROJETS !



BOURSES INITIATIVES JEUNES

Vous êtes jeune, avez des projets citoyens mais peu de moyens financiers? Le Département a mis en place la BIJ.

Le Département soutient aussi les initiatives et les engagements des jeunes qui s'inscrivent dans leur parcours vers l'autonomie et participent à leur formation citoyenne. C'est pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans. Pour un projet individuel (500 euros maximum) ou collectif (2500 euros maximum).

L'aide est plafonnée à 50% du budget prévisionnel et concerne les projets dans les domaines suivants : citoyenneté, vie locale, création artistique, culture, sport, solidarité locale et à l'international, humanitaire, développement durable.

Il suffit de compléter le formulaire en ligne sur www.jeunesdu62.fr et de le transmettre au moins 3 mois avant votre projet.



BAFA

Vous avez entre 17 et 25 ans et souhaitez vous former aux métiers de l'animation ? Profitez du coup de pouce financier du Département !

Ce dernier vous offre une aide de 200 euros à condition de suivre ou d'être inscrit à une formation BAFA (en internat) ou BAFD (internat et externat) habilitée. Comment vous inscrire ?

Complétez le formulaire en ligne sur www.jeunesdu62.fr. A vous de jouer !



DISPOSITIF SAC ADOS

Le dispositif Sac Ados permet à des jeunes de financer un premier séjour vacances en groupe.

Harnes, partenaire du Département du Pas-de-Calais et du dispositif Sac Ados (dont le PIJ est la structure relais), accompagne les jeunes pour un séjour. Vous êtes âgé de 16 à 25 ans et souhaitez partir en groupe hors de Harnes 4 à 10 nuits ? Une bourse peut vous être accordée, sur dossier, d'un montant de 200 euros pour un séjour dans le Pas-de-Calais. 150 euros si en dehors. Toutes les demandes pour ce dispositif doivent être validées par une structure relais (voir liste sur www.jeunesdu62.fr)



PERMIS DE CONDUIRE

Savez-vous que le Département peut vous verser 400 euros pour financer votre permis de conduire ?

Oui oui, en échange d'un engagement citoyen bénévole de 35h réalisées auprès d'une association du Pas-de-Calais, la somme de 400 euros sera créditée sur votre compte. Pour qui et comment ? Pour les jeunes de 15 à 25 ans. Il faut avoir obtenu votre code de la route depuis moins de 3 mois.

Cherchez une association qui vous convienne dans les thématiques sociale, solidaire, humanitaire, environnementale, culturelle ou sportive. Remplissez le formulaire de demande en ligne (sur www.jeunesdu62.fr) et renvoyez-le au plus tard 15 jours avant le 1^{er} jour de bénévolat. Vous avez ensuite 3 mois pour accomplir les 35h de bénévolat.

+ d'infos : Point Information Jeunesse : pij@ville-harnes.fr ou 03 21 13 82 42.

UN COUP DE POUCE POUR LE BAFA, LE PERMIS OU DES VACANCES ?



La Municipalité de Harnes a lancé, en 2021, les Chantiers Educatifs Jeunes pour les 16-25 ans. C'est facile de financer son permis ou une formation !

Les Chantiers Educatifs Jeunes est un dispositif (sans condition de ressources) pour financer un permis, passer le BAFA, le BSR, le SB, le BNSSA, s'acheter un ordinateur pour ses études, un vélo pour sa formation en alternance ou financer un voyage...

Ça marche comment ? Le jeune s'engage dans une mission de 35h rémunérée 8,03 €/h (possibilité de découper les heures pour les scolarisés) au sein de la collectivité et dans le service adéquat : environnement, second œuvre, sanitaire et sociale, travaux de manutention, espaces verts, animation, culture... La somme due sera uniquement versée à un prestataire ou à un organisme de formations.

Le projet a été validé à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 5 juin dernier. Dispositif cumulable avec les autres aides de la Municipalité et du Département. Pour vous inscrire, contactez le Service Petite Enfance, Jeunesse, Education en Mairie : 03 21 79 42 79.

CHÂTEL N'ATTEND PLUS QU'EUX !

Les inscriptions pour la colonie d'été débuteront le 12 avril 2022. Ouverte à 36 jeunes de 8 à 15 ans, la colonie posera ses valises à Châtel dans le chalet typiquement savoyard des Cyclamens.

Conaissez-vous la Savoie ? Hors période hivernale, la station Châtel est aussi une destination parfaite pour profiter du soleil, des paysages et des activités de pleine nature. Cette année, la Municipalité y emmène vos enfants pour des vacances sportives !

Au programme, pour les 8-11 ans : escalade ; sentier de l'eau, des oiseaux et jeux de la vieille douane ; accrobranche et tyrolienne ; baby raft (descente rapide de la Dranse adaptée aux petits) ; glisse d'été (trotinett'herbe, bob luge, devalkart). Pour les 12-15 ans : fantastible (survol de Châtel à 240 m au-dessus du sol) ; via ferrata ; canyoning ; rafting ; piscine ; télésiège ; petit train ; tennis ; mini-golf ; visite d'une ferme ; pêche au lac de Vonnes ; randonnées et découverte des environs (village de Lindaret, lac de Montriond, parc Wibit des Gets, plage de la Beunaz, nuit en refuge).

Ça ne vous donne pas envie tout ça ?

Inscriptions en Mairie au service Enfance-Jeunesse dès le mardi 12 avril 2022.



GUERRE EN UKRAINE - HARNES SE MOBILISE !

La Municipalité se mobilise pour soutenir les populations touchées par la guerre qui frappe l'Ukraine et a lancé, avec l'aide de l'AMF et de la Protection Civile, un appel aux dons. Vous avez été nombreux à répondre présent et à déposer des biens de première nécessité, mentionnés sur la liste établie en lien avec notre ville jumelée de Chrzanów. Mi-mars, trois élus de la majorité municipale se sont rendus à Chrzanów pour acheminer 18m³ de dons.

RECENSEMENT DES OFFRES D'HÉBERGEMENT

Pour accompagner la prise en charge de réfugiés ukrainiens qui se présenteraient en France, l'État, en lien avec les collectivités, a mis en place de nouvelles modalités techniques visant à faciliter et coordonner le recensement des capacités d'accueil potentielles.

PERSONNES MORALES (ASSOCIATIONS, ENTREPRISES)

Un formulaire numérique a été mis en ligne à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>

Ce formulaire, hébergé sur le site démarches-simplifiées, est à destination de toutes les personnes morales qui souhaitent mettre à disposition des hébergements pour accueillir les ressortissants ukrainiens. Il n'a pas vocation à être utilisé par les particuliers (un numéro de SIRET est exigé pour instruire la demande).



PERSONNES PHYSIQUES (INITIATIVE CITOYENNE, PARTICULIERS)

Toutes personnes ou toutes familles qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site : <https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aides de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet et souhaitant proposer un hébergement, la ville leur propose de les accompagner dans cette démarche. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (le mardi jusqu'à 18h) :

- Au CCAS : Complexe Mimoun, chemin de la 2^{ème} Voie, 03 21 69 81 79 - accueil@ccas.ville-harnes.fr
- A l'accueil de la Mairie : 35 rue des Fusillés, 03 21 79 42 79 - accueil@ville-harnes.fr



Nous vous demandons également, en parallèle à l'inscription sur les sites mentionnés ci-dessus, de bien vouloir signaler votre inscription auprès de la Mairie ou du CCAS. La Ville, le cas échéant où une famille harnésienne serait retenue, pourra ainsi l'accompagner dans ses démarches et faciliter les relations avec l'ensemble des acteurs qui pourront aider à l'accompagnement des réfugiés.

La Municipalité vous assure de sa pleine mobilisation pour aider les femmes, les enfants et les hommes qui vivent à quelques milliers de kilomètres de nous, une terrible et injuste tragédie.

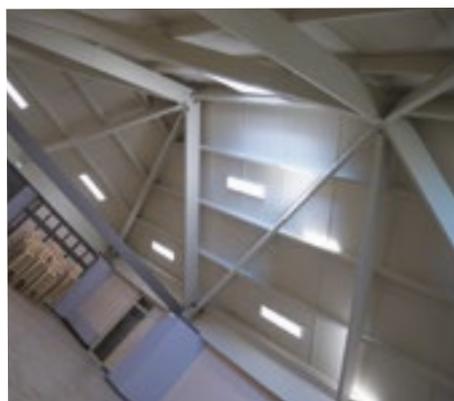
HARNES POURSUIT SA MÉTAMORPHOSE !

Les travaux vont bon train dans notre ville. En Mars, de nouvelles réalisations sont arrivées à terme.

Après des mois de travaux, la nouvelle **salle Préseau** est achevée depuis fin mars. On apprécie sa modernité ! Le mobilier sera quant à lui prochainement installé, marquant ainsi le début des locations. De type modulaire de plain-pied, l'équipement est aussi pourvu de 18 places de parking et est sécurisé par un nouvel éclairage et surtout une clôture. Le coût de l'opération s'élève à 1 150 000 euros TTC.

Concernant l'avancement du **chantier ERBM** et la réhabilitation des 247 logements, un logement a pour l'instant été livré et reloué. Le logement témoin (au 43 de la rue de Commercy) a été terminé en mars et les habitants de la cité Bellevue Ancienne peuvent le visiter. Les travaux se poursuivent. D'ici la fin de l'année, une soixantaine de logements devrait être livrée.

Quant à la **salle Mimoun**, aujourd'hui 44 projecteurs remplacent les 110 anciennes réglottes fluo. Le nouvel éclairage consomme beaucoup moins (78% de gain des consommations pendant les entraînements pour 20 projecteurs mis en service et 52% d'économie durant les matchs pour 44 projecteurs).



MAIS AUSSI...

En travaux depuis 3 semaines, la **salle LCR** a bénéficié d'un important rajeunissement. Toutes les peintures intérieures ont été refaites. De même pour les sanitaires, les dalles au plafond et l'électricité (normes socodem). Des panneaux LED ont d'ailleurs été privilégiés afin de diminuer la consommation en électricité. Par la suite, des travaux auront lieu sur les extérieurs.

Les **places Rainguez** (10 places de stationnement) et **Targette** (22 places de stationnement), créées fin 2021, font désormais partie du paysage. Toutes les deux ont été aménagées avec un système permettant l'infiltration des eaux pluviales dans la nappe. Pour la place Rainguez, ce sont des dalles infiltrantes; et pour la place Targette, un bassin d'infiltration avec une zone végétalisée au centre.

La sécurité est une des priorités de la Municipalité. Aussi, les rues sont aménagées à l'image de la **rue des Ardennes** où deux «stops» et une écluse ont été matérialisés pour casser la vitesse des automobilistes.



ETAT CIVIL

Naissances : Tessa LACROIX, née le 16 février - Noëlyla CARLIER DELANNAY, née le 21 février - Stanis DEBÉTHUNE, né le 24 février - Priam PROYART ANDREGHETTI, né le 7 mars - Sofiane YAHIANI, né le 25 février - Maël HALLEZ, né le 3 mars - Letty DELAHAYE, née le 7 mars - Alwena DEMOULIN, née le 9 mars - Léona FAUVERGUE, née le 10 mars - Athénaïs HYOLLE, née le 10 mars.

Décès : TONNEAU Jean-Pascal, 57 ans - FLUET Serge, 78 ans - MARTINS RODRIGUES Arlindo Dos Anjos, 84 ans - VAN THORRE Rachel, 97 ans - MATYJASZCZYK Jean, 70 ans - HERINGUEZ Nathalie épouse NOCERA, 56 ans - DACHEVILLE Jean, 92 ans - PLATEAU Jean, 95 ans - ROSSELLE Francine épouse CHAUVIN, 70 ans.

Mariages : Samedi 5 mars 2022 : Marie-Ange PAQUE et Garry GUISLAIN. Samedi 19 mars 2022 : Lyndsay WOJCIECHOWSKI et Ismaël MARZOUG.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 est disponible à la consultation sur **le site de la ville, à l'adresse suivante** : https://www.ville-harnes.fr/site/wp-content/uploads/2022/02/CM-03_03_2022-DOB.pdf

Imposé par la loi du 06 février 1992 dite loi A.T.R., le DOB constitue une formalité substantielle. Pour rappel, les objectifs du DOB sont multiples : discuter des orientations budgétaires municipales, mais également informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclairer les choix stratégiques des élus au Budget Primitif.

 **Les résultats des Conseils Municipaux des 3 et 17 Mars 2022 sont disponibles sur le Site Internet de la Ville, rubrique «La Mairie» puis «Comptes-rendus des séances».**

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL

Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.



La Mairie sera fermée au public le lundi 18 Avril 2022 (Lundi de Pâques).

COLLECTE DES DÉCHETS ET DES ENCOMBRANTS POUR 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les modalités de collecte des encombrants ont changé et ce, dans le cadre du renforcement du réseau de déchèteries.

Désormais, les particuliers, en logement individuel, doivent porter leurs encombrants à la déchèterie la plus proche de leur domicile (la plus proche de Harnes étant celle de Sallaumines. Horaires d'été, du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au samedi de 9h à 19h, le dimanche de 8h30 à 12h).

Seules les personnes âgées, à mobilité réduite ou celles qui ne détiennent pas de permis de conduire, continuent de bénéficier de la collecte des encombrants en porte à porte, sur rendez-vous, sous un délai de trois semaines. Il suffit de contacter le 0 800 596 000 (numéro vert et gratuit) et de remettre directement les encombrants au collecteur lors de son passage (maximum 1m³). **Nous vous rappelons que les dépôts sur le trottoir sont interdits sous peine d'amende.**

Les déchets exclus de la collecte sont : les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, produits chimiques (peinture, lasure...), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes de gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres.

Rappel des jours de collectes :

- **Poubelles des recyclables : le mardi après-midi, dès 13h ;**
- **Poubelles d'ordures ménagères : le lundi matin, dès 6h ;**
- **Déchets végétaux : du 1^{er} avril au 25 novembre, le vendredi matin, dès 6h (verdures : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes (dans un contenant rigide ou en sac) et petits branchages fagotés - maximum 1m20 de long et 10cm de diamètre)**



La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00).
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03 21 79 42 79.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Notre Territoire a beaucoup souffert durant les deux guerres mondiales (pertes humaines, dégâts matériels, exode des populations...). De nombreux lieux de mémoire qui le jalonnent aujourd'hui sont les témoins de ces périodes troubles.

Malgré cela, notre territoire a aussi été le Théâtre d'actes d'espoir, comme ces instants de fraternisation entre soldats adverses durant la Grande Guerre.

Ainsi, durant de brèves parenthèses, à la faveur de circonstances exceptionnelles, des combattants sont redevenus des hommes, reconnaissant derrière leurs ennemis, d'autres hommes semblables qui partageaient les mêmes conditions de souffrance et aspiraient à la paix.

La mémoire de ces événements passés résonne particulièrement sur notre territoire.

Aussi, à l'heure où la guerre est à nouveau en Europe Occidentale, aux portes de l'Union Européenne, avec l'agression militaire ignoble déclenchée par la Russie, sur ordre de Vladimir Poutine, le 24 février 2022, le Groupe majoritaire - «Pour Harnes, poursuivons le changement !» :

- Dénonce cette violation de la souveraineté ukrainienne, au mépris du droit international, des accords internationaux et de tout processus démocratique ;
- Forme le vœu que cette agression militaire trouve au plus vite une issue pacifique ;
- Soutient, dans le cadre du conflit en cours, les initiatives prises par des citoyens ou par des organisations civiles, économiques et politiques qui seront de nature à apporter une aide humanitaire, alimentaire, matérielle ou liée à l'hébergement des populations sinistrées, que ce soit sur le sol ukrainien, français ou étranger ;
- Exprime son attachement à la paix, à la démocratie, à l'Etat de droit et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- Appelle les Harnésiens et Harnésiennes à poursuivre l'élan de solidarité en déposant leurs dons au CCAS, et remercie celles et ceux qui ont contribué à la première livraison d'un camion de 18 m³ à Chrzanów, notre ville jumelée, en Pologne, à destination de l'Ukraine.

**Groupe majoritaire - Pour Harnes,
poursuivons le changement !**

La démission de Joachim Guffroy de son poste de 1^{er} adjoint est symptomatique de l'ambiance qu'il règne au sein du groupe majoritaire : Philippe Duquesnoy prend à lui seul la totalité des décisions qui concernent notre commune, et fait fi de ce qu'en pensent ses adjoints. Cette verticalité n'est pas notre conception de la démocratie !

Le système Duquesnoy doit s'arrêter ! En 2026, vous aurez la possibilité de le sanctionner une bonne fois pour toute ! Rejoignez-nous ! -> rassemblementpourharnes@gmail.com

Rassemblement pour Harnes

VIVRE ENSEMBLE, c'est aussi respecter les règles élémentaires qui permettent À TOUTES ET TOUS de cohabiter dans de bonnes conditions.

Nous devons, toutes et tous, RESPECTER LES LOIS en matière d'urbanisme, accessibilité handicap, sécurité, code de la route, propreté,...

Harnes, construisons le changement !

1941 : LES PREMIERS RÉSISTANTS FUSILLÉS



Les 3 vaillants résistants FTP fusillés à la citadelle d'Arras

Le 28 août 1941, sept membres harnésiens du Parti Communiste étaient jugés par le conseil de guerre de l'Oberfeldkommandantur. Parmi ceux-ci se trouvaient Alfred Delattre, Marcel Delfly et André Lefebvre qui furent condamnés, ce jour-là, à la peine de mort tandis que leurs camarades écopiaient de lourdes peines de prison.

Qui étaient ces trois hommes ? Nés au début du 20^{ème} siècle, militants ou sympathisants du Parti Communiste, ils avaient été particulièrement actifs lors de la grève des mineurs de mai-juin 41. Dans les semaines qui suivirent, ils passèrent à l'action contre l'occupant. C'est grâce à Charles Debarge, qui relate dans son Carnet leurs actions communes, que nous les connaissons...

Le 2 juillet, Delfly, Lefebvre et Debarge traversent le canal à la nage pendant la nuit pour saboter la centrale électrique de Harnes mais l'alerte est donnée : il faut déguerpir ! Une semaine plus tard, Lefebvre et Debarge lancent une grenade en direction des gendarmes alors qu'ils sont en planque pour saboter la voie ferrée Lens-Lille. Surpris par l'arrivée d'une patrouille, ils s'en sortent in extremis.

Le 19 juillet et début août, ils se livrent à plusieurs sabotages de pylônes électriques dont l'un d'eux se couche sur la ligne de chemin de fer. Le 3 août 1941, un autre pylône abattu occasionnera, peu après, un mois d'arrêt sur une ligne similaire. Ils auront également, à leur actif le sabotage d'un pont et de deux dépôts de bois.

En deux mois à peine, ils auront ainsi contribué, en francs-tireurs, à semer le trouble chez l'occupant et à entraîner dans leur sillage des hommes et des femmes

impressionnés par leur conduite héroïque.

Le 6 août 1941, malheureusement, ces trois camarades sont arrêtés et emmenés au siège de la Gestapo à Lille. C'est là qu'ils croisent Charles Debarge, appréhendé lui aussi, pour la dernière fois. Mais alors qu'on les incarcère, ce dernier parvient à s'échapper après une folle course poursuite dans les rues lilloises.

Avant qu'ils ne soient fusillés dans les fossés de la citadelle, à Arras, le 8 septembre, deux d'entre eux rédigèrent une dernière lettre à leurs proches, laquelle parvint à leur famille : ils étaient ainsi dans le Bassin minier parmi les tout premiers** à être passés par les armes.

A propos de leur mort, Charles Debarge notera dans son carnet :

«Ces camarades ont en effet mérité de la France car leur courage fut sublime. Ils ont montré qu'ils étaient dignes d'être comptés comme l'avant-garde de la jeunesse. Ils ont travaillé avec acharnement ne ménageant pas leur peine pour la victoire de leur idéal pour la libération de la France»...

En effet, l'engagement total de cette poignée d'hommes dans notre région, un an après le début de l'Occupation, en dépit des risques, force l'admiration. Evoquant l'avenir, «*Nous n'en verrons pas la fin*» avait écrit celui que l'on surnommait «l'insaisissable». Il avait vu juste pour ce qui le concernait : un an plus tard, en septembre 42, il tombera à Ronchin dans un guet-apens au cours duquel il sera mortellement blessé.

***Le jeune Albert Bekaert fut le premier résistant fusillé, le 21 août, à la prison Saint Nicaise d'Arras pour avoir participé au sabotage d'une ligne de chemin de fer.*



REVOILÀ LE CINÉMA

Le Centre Culturel J.Prévert est
heureux de vous retrouver

Le 6 avril 2022

23 DÉFILÉ DE LA LIBÉRATION DES CAMPS DE LA DÉPORTATION

Rendez-vous à 10h15, devant la Mairie

VOLLEY MASCULIN ÉLITE - PLAY OFF

HVB/Conflans-Andresy-Jouy VB
Salle Maréchal, à 19h

24 FOOTBALL R3

UASH/SC Guesnain
Stade Bouthemey, à 15h

25 ATELIERS BABY YOGA

RPE «Les Premiers Pas»
de 9h45 à 11h
CCAS de Harnes, Complexe Mimoun,
Chemin de la 2^{ème} voie.
Séances ouvertes aux parents en recherche
d'assistant maternel.
Entrée gratuite sur inscription obligatoire
auprès du RPE : 03 21 20 29 86

28 CINÉ DÉBAT

Club de Prévention
Centre Culturel J. Prévert, à 14h
Ciné débat autour de l'égalité Femmes-
Hommes. Gratuit et ouvert à tous

30 VOLLEY MASCULIN ÉLITE - PLAY OFF

HVB/Asul Lyon Volley-Ball
Salle Maréchal, à 20h

MAI

1^{ER} DÉFILÉ DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Rendez-vous à 10h40, à la salle Bella Mandel

TOURNOI U12/U13 A. ODE MARTINS

UASH
Stade Bouthemey, de 9h à 17h

7⁸ NORD ACOUSTIC SHOW

Webradio Céta radio
Salle des fêtes, de 19h à 01h
Ouverture 18h
Découvrez les artistes et les groupes de la
région dans une soirée inoubliable.

SALON DU BIEN ÊTRE

APE Langevin/Diderot
Salle Kraska, de 9h à 17h

8 DÉFILÉ DE LA VICTOIRE DE 1945

Rendez-vous à 10h45, devant la Mairie

TOURNOI U10/U11 RENÉ DEPOORTER

UASH
Stade Bouthemey, de 9h à 17h

TOURNOI U10 ÉRIC DIVRY

UASH
Stade Bouthemey, de 9h à 17h
Qualificatif pour la Gaillette Cup



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes

AVRIL

9 VOLLEY FÉMININ ÉLITE - PLAY OFF

VCH/Istres
Salle Maréchal, à 19h

HANDBALL N1

HHBC/Lomme LMH
Complexe Sportif A. Bigotte, à 20h30

10 BREVET DES CLAQUOTS

Harnes Cyclo Club
Départ salle Danel, à partir de 7h
Inscription : 3 €
Renseignement au 07 54 81 21 12

BABY GYM

Espérance Gym
De 14h à 17h, au complexe Bigotte
Ouvert à tous les enfants de 2 à 5 ans
Tarif : 5€ par enfant / 3€ par enfant licencié
Renseignement après 18h : 06.86.78.84.49

FOOTBALL D4

UASH/Stade Hénin
Stade Bouthemey, à 15h

16 CHASSE A L'ŒUF SOLIDAIRE

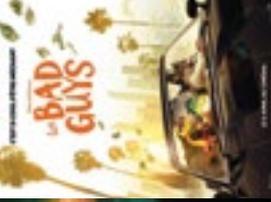
Les conseillers de quartier
De 10h à 12h, à la Coulée Verte
Réservée aux enfants de 1 à 11 ans.
Chaque participant devra apporter une boîte de
denrées alimentaires non périssables qui sera
remise à l'épicerie solidaire PACTE 62.
Inscription avant le 13 avril à la MIC au 03 21 67
43 10 dans la limite des places disponibles.

VOLLEY FÉMININ ÉLITE - PLAY OFF

VCH/St Dié
Salle Maréchal, à 19h

18 THÉ DANSANT «SMIGUS DYNGUS»

Animé par l'orchestre Bardzinski
Opieka
Salle Kraska, à partir de 15h
Tarif : 25€ ; Réservations : Guénia Lorthios
03.21.49.08.51, Gérard Matusiak 06.88.76.02.87



Du 06/04 au 12/04

LA BRIGADE (1h37)

Mercredi 06 - 10h
Samedi 09 - 18h
Dimanche 10 - 15h
Mardi 12 - 21h

MORBIUS (1h48)

Mercredi 06 - 15h
Vendredi 08 - 18h
Samedi 09 - 21h
Dimanche 10 - 18h
Mardi 12 - 15h

NOTRE-DAME BRÛLE (1h50)

Mercredi 06 - 18h
Vendredi 08 - 21h
Samedi 09 - 15h
Mardi 12 - 18h

Du 13/04 au 19/04

SONIC 2 LE FILM (1h50)

Mercredi 13 - 10h
Mercredi 13 - 15h
Vendredi 15 - 15h
Vendredi 15 - 18h
Samedi 16 - 15h
Samedi 16 - 21h
Mardi 19 - 15h
Mardi 19 - 18h
Mardi 19 - 21h

AMBULANCE (2h17)

Interdit au moins de 12 ans

Mercredi 13 - 18h
Vendredi 15 - 21h
Samedi 16 - 18h

Du 20/04 au 26/04

JARDINS ENCHANTÉS (0h44)

Mercredi 20 - 10h **Ciné Mioche**

QU'EST-CE QU'ON A TOUS FAIT AU BON DIEU ? (1h38)

Mercredi 20 - 18h
Vendredi 22 - 18h
Samedi 23 - 15h
Samedi 23 - 21h
Dimanche 24 - 15h
Mardi 26 - 18h

LES ANIMAUX FANTASTIQUES 3 : LES SECRETS DE DUMBLEDORE (2h22)

Mercredi 20 - 15h
Vendredi 22 - 15h
Vendredi 22 - 21h
Samedi 23 - 18h
Dimanche 24 - 18h
Mardi 26 - 21h

Du 27/04 au 03/05

LES BAD GUYS (1h40)

Mercredi 27 - 15h
Samedi 30 - 18h
Mardi 03 - 18h

LES GAGNANTS (1h25)

Mercredi 27 - 10h
Vendredi 29 - 21h
Samedi 30 - 15h
Mardi 03 - 21h

FREAKS OUT (2h21)

Interdit au moins de 12 ans

Mercredi 27 - 18h
Vendredi 29 - 18h
Samedi 30 - 21h

Tarifs :

Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 4€
Mercredi, ciné vacances : 3,30€
Groupe (à partir de 8) : 2,70€
Participation de 1€ pour le Ciné-Gôûter

Notes :

* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et AAH, étudiants, Pass' Culture Municipale (justifier avant encaissement),
Pièce d'identité obligatoire



N° agrément CNC :
5 19 13 72